



COMMUNIQUE DE PRESSE N°13

Février 2010

EN QUÊTE D'ÉCOUTANTS BÉNÉVOLES POUR RÉPONDRE AUX APPELS DE DÉTRESSE TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Plus de 80 000 appels en 2009, une recrudescence d'appels en janvier 2010... De tout âge et de toute origine socioprofessionnelle, ils sont actuellement 210 écoutants en Île-de-France à accueillir la parole de personnes en souffrance, à soulager leur détresse, à prévenir le geste fatal.


Aujourd'hui, pour continuer à répondre "présent" face à ce fléau de solitude, de dénuement et de désespoir, il est urgent de pouvoir compter sur de nouveaux écoutants bénévoles.

En fin d'année dernière, de nombreuses mairies franciliennes ont offert leurs panneaux d'information à SOS Amitié Ile-de-France, afin que l'association fasse connaître plus largement sa ligne d'écoute ouverte 24 heures sur 24, y compris les jours de fête.

Que ces municipalités en soient remerciées car, de toute évidence, l'augmentation du nombre d'appels prouve que le message a été bien reçu par les personnes en situation de détresse.

La force de l'écoute, en réponse au mal-être.

Pouvoir exprimer en tout anonymat ses angoisses et sa détresse, se sentir vraiment écouté et reconnu dans sa souffrance psychique, dénouer la sensation d'impasse... Depuis bientôt cinquante ans, SOS Amitié Île-de-France, association reconnue d'utilité publique, se mobilise pour offrir, à quiconque en ressent le besoin, une écoute de qualité, attentive, anonyme et non-directive.

Un mal.  Des mots. S.O.S Amitié

S.O.S Amitié Ile-de-France – Services Administratifs – 7 rue Heyrault
92660 – BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Tél. : 01 42 96 73 90 – e-mail : sos.amitie.idf@wanadoo.fr
CCP 4863.62 K PARIS

Association loi 1901, affiliée à S.O.S Amitié France Reconnue d'Utilité Publique par décret du 15 février 1967

Faire don de son écoute : une aptitude personnelle renforcée par une formation obligatoire

Consacrer plusieurs heures hebdomadaires à sa mission d'écouter, être centré sur la parole de l'appelant, s'adapter à l'extrême diversité des contextes d'appels... **Devenir écoutant implique** une aptitude à l'écoute ainsi que **des qualités d'empathie et d'attention à l'égard des autres**. La faculté de remise en question personnelle et l'esprit de travail en équipe font aussi partie des critères retenus par SOS AMITIÉ Ile-de-France pour sélectionner les candidats écoutants.

Au-delà de cette première étape, **chaque bénévole reçoit une formation sur le dispositif d'écoute spécifique à l'association**. Organisée en groupe et assurée par des formateurs qualifiés, elle porte sur les règles absolues d'anonymat et de non-directivité qui concourent à la qualité de l'écoute recherchée. **L'anonymat de l'écouter** et le respect de la confidentialité des propos favorisent la liberté de parole des appelants. Quant à **l'écoute non-directive**, elle a pour objectif d'accompagner la personne en détresse sur le chemin de son mieux-être, de l'aider à analyser sa situation et à retrouver sa capacité d'action.

Une fois intégré dans l'équipe, **l'écouter bénévole s'engage sur un temps d'écoute fréquent et régulier**. Accompagné au fil de sa mission, il se doit de participer aux **réunions de supervision** et au programme de **formation continue**. Ces moments de bilan, d'approfondissement de la pratique d'écoute, d'évaluation de son propre parcours sont vécus comme un besoin et une nécessité.

Tous les bénévoles de SOS Amitié Ile-de-France le disent : leur engagement en tant qu'écouter est une source d'enrichissement personnel

Pour en savoir plus sur SOS Amitié Île-de-France et pour devenir écoutant :

Rendez-vous sur www.sosamitieidf.asso.fr

ou appelez le **01 42 96 73 90** (siège de l'association)

Bureau de presse :

Marie Mancel Communication

Tél : +33 (0)1 42 22 71 45 et +33 (0)6 76 49 21 46

3 rue de Grenelle F-75006 Paris

Email : ma.mancel@wanadoo.fr

Un mal.  Des mots. **S.O.S Amitié**

S.O.S Amitié Ile-de-France – Services Administratifs – 7 rue Heyrault

92660 – BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Tél. : 01 42 96 73 90 – e-mail : sos.amitie.idf@wanadoo.fr

CCP 4863.62 K PARIS

Association loi 1901, affiliée à S.O.S Amitié France Reconnue d'Utilité Publique par décret du 15 février 1967